



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

conjointes survivants

Question écrite n° 36167

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les revendications exprimées par la Fédération des associations de conjoints survivants et parents d'orphelins (FAVEC). Concernant l'accompagnement par la Caisse d'assurance Maladie (CAF), la FAVEC souhaite que soit généralisé à tous les départements un livret CAF « Veuvage précoce » destiné aux personnes nouvellement veuves sur le modèle édité par la CAF 54. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36167

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 8919